

LE VÊTEMENT DES ENFANTS

« Pourquoi les ânes ont-ils de longues oreilles ?
Parce que leurs mères ne leur mettent pas de bonnet ! »

Cette devinette du XV^e siècle met l'accent sur l'une des finalités du système vestimentaire de l'enfance au Moyen Âge : il s'agissait non seulement d'habiller l'enfant pour lui tenir chaud, mais encore de façonner son corps.

Les vêtements sont l'un des multiples révélateurs de la place qu'un individu tient dans la société de son temps. Il n'en allait pas autrement de l'enfance médiévale. Sitôt conçu, le nourrisson était « habillé » par l'imagination populaire et savante : au XIII^e siècle, les médecins disent par exemple du placenta qu'il est un « *mantel* » (manteau) pour le bébé *in utero*. Le sentiment très fort d'une enfance comme âge de la vie inaccompli, fragile et sans cesse en danger, a poussé les puériculteurs à concevoir pour les tout-petits un habit non cousu et au plus près du corps : le maillot, demeuré

quasiment inchangé de l'Antiquité au XIX^e siècle. L'idée des pédagogues était que non fini, malléable, le corps du nourrisson risquait de pousser déformé si l'on n'y prenait

Afin d'éviter que le corps des tout-petits ne grandisse contrefait, il était emmaillotté : le maintien du maillot lui-même, forcément sans épingles pour éviter toute blessure, s'effectuait par une bande enroulée de manière spiralée en Italie, et entrecroisée en France.

Lettrine historiée, Histoire de Merlin, France, v. 1280-1290.

Paris, BnF, Ms. Fr. 95 f^o 350.



Médallions en faïence d'Andrea della Robbia, façade de l'hôpital des Innocents de Florence, XV^e s.

Conseils à une sage-femme

Voici ce qu'écrivait au XIII^e siècle un médecin juif du sud de la France dans son manuel à l'usage des sages-femmes :

« Il conviendra de couvrir [le nouveau-né] d'un vêtement imbibé d'huile, de le ceindre d'une ceinture agréable, propre, longue et large en protection, pour l'emmailloter entièrement en faisant plusieurs tours, afin de resserrer les jointures, sans trop comprimer toutefois le haut du corps. Il faut lui mettre un peu de coton pur entre les genoux pour éviter que les frottements ne causent des plaies, et lui couvrir la tête d'un tissu blanc et propre. Pour les tétées, on choisira dans la maison des pièces où la température est équilibrée (...) et où la pénombre ne laisse pas passer une lumière trop vive. Le lit du nourrisson ne sera ni trop mou ni trop dur, pour ne pas déformer à la longue sa colonne vertébrale ou son cou. »

Les *Infortunes de Dinah*, édité par R. Barkai, Paris, Éd. du Cerf, 1991, pp. 150-151



Astrolabe - Tous droits réservés

garde. Pour lui éviter de grandir contrefait, il convenait de lui constituer une armature textile. Au fur et à mesure qu'il grandissait, l'enfant voyait ses vêtements évoluer, de manière à se rapprocher peu à peu des pratiques adultes.

L'armure des nouveau-nés

La vêtue du tout-petit comprend : un bonnet de tissu porté bien serré pour éviter les oreilles décollées et façonner son crâne de manière idéalement arrondie pour les uns, ou allongée pour les autres ; une bande ombilicale portée à même le ventre dans les premiers jours ; sans doute un paquet de charpie ou de coton en guise de couches et, surtout, un emmaillotement dans lequel les bras sont disposés le long du corps et les jambes allongées, chevilles jointes.

Le maillot médiéval était constitué d'un « linge » (de lin, d'où son nom, chez les riches, et de chanvre pour le commun), porté à même la peau, et d'un « lange » (de laine, étymologiquement), appelé « drap peau » ; il était maintenu par une bande de couleur assez longue pour faire plusieurs fois le tour du corps, la « tresse », entrecroisée en France et spiralée serré en Italie. Ainsi vêtu, l'enfant ressemblait, surtout en Italie, à une petite momie – ce qui, en tout anachronisme, a été reproché aux parents médiévaux par des historiens ignorants des intentions réelles de la puériculture ancienne. Celle-ci, à travers les contraintes vestimentaires, tentait en réalité de protéger l'enfant. Immobilisé par un maillot tenu par des bandelettes, le bébé ne risquait pas, en s'agitant, de se découvrir ou de tomber de son berceau. Il grandirait bien droit.

Certes, un tel système pouvait avoir des effets négatifs, que l'on ignorait ou que l'on minorait consciemment : de tels maillots étaient assurément néfastes aux enfants atteints de déformations congénitales de la hanche ; dès le XVI^e siècle, des médecins dénoncent l'emmaillotement « populaire », à l'ancienne – qui va pourtant durer jusqu'au XX^e siècle ! Les bébés ainsi habillés passeraient leur temps à hurler. Honte aux parents qui « garotent » leurs enfants au risque de douloureuses maladies, telle la « pierre », susceptibles de stopper la croissance... Pourtant, même contraignant, même spiralé, le maillot n'était pas aussi rigide qu'on pourrait le croire, et une simple expérimentation en convainc : il n'excluait pas la position assise. Au demeurant, les tout-petits ainsi enveloppés étaient souvent démaillottés : plusieurs fois par jour dans les milieux aisés, lors du bain, à chaque allaitement – jusqu'à sept fois par jour –, car c'est nu, au coin du feu, que le bébé était nourri. Du reste le maillot n'était porté que pendant les tout premiers mois de la vie, à la suite de quoi les bras du petit enfant étaient libérés pour lui apprendre à maîtriser la préhension.



La mise en œuvre

Si aucune pièce vestimentaire de la petite enfance n'a jamais été identifiée dans les fouilles, l'observation de milliers d'enluminures figurant des enfants ordinaires aussi bien que l'Enfant Jésus permet de reconstituer la manière d'habiller les bébés. Le vêtement du tout-petit ne comporte aucune couture, et mères ou nourrices n'emploient pas davantage de dangereuses épingle pour tenir en place le maillot. Linge et lange sont des pièces de tissu carrées dans lesquelles l'enfant est enveloppé. On les replie sur la poitrine, ainsi doublement réchauffée, ainsi qu'aux pieds, et une

Détail de la Naissance de la Vierge par Hans Fries, v.1465-1523 – Musée de Bâle.

À défaut de pouvoir protéger la tête du nourrisson par un bonnet, le linge du maillot en faisait office.

On notera ici que le maillot a été défait au niveau des pieds : l'enfant était en effet souvent démaillotté, notamment lors des allaitements.

bandelette, nouée au niveau des chevilles, sert de contention à l'ensemble. L'habillage et le déshabillage de l'enfant étaient extrêmement rapides, chose utile dans un monde où les maisons n'étaient que peu ou mal chauffées. ▶



Astrolabe - Tous droits réservés

© BnF

Parfois, le linge est assez long pour qu'y soit enveloppé le crâne, épargnant l'achat d'un bonnet aux parents peu aisés. De cette pièce vestimentaire, il existait plusieurs modèles : bonnet d'hiver, ou « béguinet », « bonnet double de nuit », « chaperon double de jour [...] pour garder d'enrhumer » sont énumérés par un régime de santé du XV^e siècle à l'usage des enfants de moins de sept ans de la cour de Bourgogne. On voit que le souci de chaleur, garante de préservation de la santé, est primordial dans le domaine du vêtement d'enfant.

La robe des jeunes

Dès que l'âge de la marche approchait, mères et nourrices faisaient porter à l'enfant une robe. Simple, unisex, celle-ci était fendue sur les côtés, devant, voire derrière, pour faciliter ses selles. L'absence de culotte lui laissait d'ailleurs toute liberté pour l'apprentissage de la propreté. Pieds nus à la maison, chaussé de petites chaussures de cuir souples et montantes dehors, l'enfant était le plus souvent porté dans les bras par la mère ou le père, car on ne l'encourageait pas à marcher à quatre pattes, posture jugée trop animale. Ainsi se salissait-il peu, chose pratique dans une société où le textile coûtait cher et où les vêtements n'étaient pas possédés en grand nombre. Il n'en risquait pas moins de tomber, et c'est pour protéger son crâne, que l'on savait fragile, qu'il était alors coiffé d'un « bourrelet », sorte d'anneau rembourré ceignant le front et doté d'un arceau passant au-dessus de la tête. Chausses,

La fessée des culottés..., calendrier des Heures de Marie Chantault, XVI^e s. Paris, BnF, Smith Lesouef 39 f° 3 v°.

Dès qu'il est en âge de marcher, l'enfant, fille ou garçon, revêt une robe ; il ne porte pas encore de culotte : bien pratique pour lui apprendre la propreté et... le sermonner à l'école.

Jumeaux et adolescents, détail de la contenance de Charles d'Anjou, Décaméron de Boccace enluminé en Flandre dans le 2^e quart du XV^e s. Paris, BnF, Ms. Ars. 5070 f° 365.

Tandis que les jumelles sont habillées à l'identique, portant toutes deux par-dessus la robe un sarrau de toile, sans doute à fonction de tablier, les jumeaux sont vêtus de couleurs différentes, et leur costume est déjà celui d'un homme adulte : pourpoint fourré serré à la ceinture, chausses de couleurs contrastées, chaperon sur l'épaule... Si l'une des jeunes filles porte déjà le chaperon de la femme mariée, ce n'est peut-être ici que pour protéger ses cheveux : elle porte un fagot sur l'épaule et, sur la tête, une bassine de cuivre.



© BnF



© BnF



Astrolabe - Tous droits réservés

chaussettes et bonnets « faits à l'aiguille », c'est-à-dire tricotés, lui tenaient chaud à la mauvaise saison. Ses pieds étaient protégés du froid par des chaussures de cuir aux trop minces semelles, mais bourrées d'étope beurrée s'il était enrhumé !

À la robe longue, portée sans même une chemise en été, succède, sans doute vers l'âge de trois ou quatre ans, en tout cas avant l'âge de sept ans pour les garçons, une robe plus courte, portée à hauteur du genou, par-dessus la chemise, comme les adultes, et serrée à la taille par une mince ceinture, de cuir noir ou rouge. L'enfant pouvait y accrocher un sifflet, sa tablette abécédaire, sa petite sacoche d'écolier, appelée « poche » – utile accessoire d'un costume qui n'en comprenait justement pas. C'est l'âge auquel l'habit de la fillette, qui reste long, se distingue de celui de son frère, et auquel couleurs et matières se diversifient selon le sexe et la fortune des parents. Dans les milieux aristocratiques, par exemple, les teintes adoptent des gammes saturées qui témoignent de techniques coûteuses. Les gens modestes se contentent de vêtir leurs enfants de chanvre ou de lainages bruns, quand ils ne retailent pas dans une vieille cotte d'adulte bleue ou rouge de quoi les habiller.

Vêtements emblématiques

Pas plus que pour le vêtement des nouveau-nés, le costume des enfants ne se retrouve dans les fouilles archéologiques. À l'exception des souples chaussures de cuir serrées à la cheville par un lacet, bien conservées dans les milieux humides, les tissus ne nous parviennent guère qu'à l'état de fragments. Il faut la chance d'un contexte particulier, celui d'une inhumation habillée, pour découvrir une chemise en fil d'ortie et une robe destinées à une petite fille des temps mérovingiens...

Mais des images nombreuses figurent le costume des enfants de cet âge, décrit également par des textes. Elles nous permettent

d'observer les grandes tendances du vêtement d'enfant et d'en interpréter les intentions. Ainsi, les puissants exposent leur pouvoir jusque sur le costume de leur progéniture : pour les cérémonies publiques, les cottes sont aux couleurs de la famille, armoriées et emblématisées. Dans la vie courante, ils parent leurs enfants de couleurs protectrices ou symboliques de l'enfance : le rouge, qui « renforce » les enfants, ou le vert, couleur de la jeunesse. Difficile à obtenir, et très coûteux, ce colori convenait particulièrement aux déguisements du premier mai : ainsi le jeune duc Jean de Berry arborait-il, en ce jour, des habits aux découpes de feuillage d'un vert que l'on imagine printannier. ▶

Dentelles et bonnets...

Dans une lettre que Margaret Paston envoie à son époux en voyage à Londres, en juillet 1444, transparait le soin porté par une mère à l'habillement de ses enfants.

« Très respecté et cher époux, recevez mes salutations ; je souhaite de tout cœur apprendre que vous allez bien. (...) Je vous prie d'avoir la bonté de m'acheter les rubans dont je vous envoie les échantillons dans cette lettre (...). Quant aux bonnets que vous m'avez envoyés pour les enfants, ils sont trop petits pour eux. Je vous prie de leur en acheter de plus jolis et de plus grands. Ayez la bonté de donner mes salutations à mon père et à ma mère, et dites bien à ma mère que tous ses petits-enfants sont en bonne santé, Dieu soit loué ! »

R. Virgoe, Les Paston, 1990, p. 45

Charles et Louis, jeunes frères du roi Charles V, détail des Hommages du comté de Clermont en Beauvaisis, copie du XVII^e siècle d'un manuscrit du XV^e s. – Paris, BnF, Ms. Fr. 20082 f^o 8.

Dans les milieux aristocratiques, les enfants participent à la représentation symbolique de leur famille : ils arborent, lors des cérémonies publiques, des cottes aux couleurs de leur parenté, armoriées et emblématisées. Ici les jeunes frères du roi portent la cotte bleue aux fleurs de lys, écartelée d'un dauphin pour le dauphin.





Illustration marginale, Heures de Catherine de Clèves, Flandres, v. 1440
Vienne, Nl. Ost. Bibl., Codex 1857 f° 151 v°.

Court vêtu, pour lui permettre de courir après les brebis, et habillé de blanc, mais en chanvre non teint ou totalement délavé par les intempéries, le petit berger n'est ni chaudement ni luxueusement vêtu, tout au contraire : les habits coûtent trop cher pour risquer d'être abîmés au travail.

Grandir...

Passé l'âge de raison, le costume des enfants tend à se rapprocher de celui des adultes : très tôt, l'enfant apprend à imiter ses parents en tous points, et le costume participe de cet enseignement, imposant des postures et des manières de se tenir élégamment qui font partie de l'éducation nobiliaire. À un garçonnet qui tient la tête baissée, par exemple, on fait porter un bonnet bas sur les yeux afin qu'il soit

obligé de relever la tête pour mieux y voir ! Pour autant, les enfants ne sont pas de simples copies des adultes : ainsi ont-ils des « collerettes », sans doute des bavoires, et des « gonelles », peut-être des tabliers, qui n'appartiennent pas au répertoire du système vestimentaire adulte.

Ils n'ont pas non plus les mêmes obligations de bienséance que leurs parents. Ainsi les fillettes gardent-elles les cheveux longs, et libres, alors que les femmes adultes les dissimulent sous une coiffe ou un voile, selon la période. Au niveau royal ou princier, les garçons entre huit et dix ans sont en revanche invités à s'habituer au port de l'armure. On en possède encore, dont l'une, destinée au futur Charles VI, ne dépasse pas les 70 centimètres de haut.

Enfin, la parure vient s'ajouter au costume pour embellir les enfants médiévaux de haut parage. Les bons élèves se voient remettre des insignes de vermeil portant les premières lettres de l'alphabet, les filles

arborent de petits bijoux, par exemple des boules orfévrees serrant l'extrémité de leur natte, des colliers, des bracelets dont les perles sont souvent tournées dans des matières aux vertus alors jugées protectrices : ainsi le corail rouge, qui défendait les enfants contre les saignements de tous ordres, la peste et les maladies « rouges » – la rougeole, par exemple. On offrait aussi de tels bijoux aux bébés, ainsi que des médailles pieuses à l'effigie de la Vierge Marie ou de l'Enfant Jésus, pour assurer leur survie.

Ainsi, dans le vêtement de l'enfance médiévale, à mi-chemin entre confort et protection infantile, il n'y avait rien d'anodin : rites de protection, symbolisme des couleurs, affichage ostentatoire du rang se combinent. Protection poussée à l'extrême, avec le maillot, ou souci de libérer le corps à l'âge des apprentissages, avec la chemise ample et l'absence de culotte, sont autant de signes et de témoignages de la manière dont la société médiévale considérait l'enfance – avec bienveillance – avant de lui donner – très jeune, trop selon nos critères – un rôle à jouer dans la société de son temps. Dès lors que l'enfant adoptait le costume complet des adultes, avec chausses, pourpoint, bourse et ceinture, à l'âge dit « de raison », il était jugé apte à partager la vie sociale des adultes : d'abord en les accompagnant pour mieux apprendre à leur exemple puis, à l'adolescence, en prenant part aux travaux agricoles et artisanaux, pour les uns, au service militaire et à la guerre, pour les autres... ■ D. A.-B.

BIBLIOGRAPHIE

Alexandre-Bidon D., « Du drapeau à la cotte : vêtir l'enfant au Moyen Âge », *Le vêtement. Histoire, archéologie et symbolique vestimentaire au Moyen Âge* [dir. M. Pastoureau], Cahiers du Léopard d'or, 1, Paris, 1989, pp. 123-168.

Alexandre-Bidon D., « La dent et le corail, ou la parure prophylactique de l'enfance à la fin du Moyen Âge », *Le Corps paré : ornements et atours*, RAZO, Cahiers du Centre d'études médiévales de Nice, 7, Nice, 1987, pp. 5-35.

Riché P. & Alexandre-Bidon D., *L'enfance au Moyen Âge*. Paris : Ed. BN/Le Seuil, 1994.